

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 16

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Une liste minimum d'objets obligatoires, basée sur le *Livre de lecture*, guidera très avantageusement les maîtres dans la composition des collections.

4. Nous osons espérer que ce modeste travail hâtera l'établissement si nécessaire du Musée dans nos écoles.

J. BARBEY, *inst. à Morlon.*

**Liste des membres du corps enseignant
qui ont présenté des travaux sur cette question.**

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| MM. Crausaz, à Fribourg ; | MM. Maradan, à Cerniat ; |
| Sautaux, à Posieux ; | Andrey, à Pont-en-Ggoz ; |
| Tinguely, à Ependes. | Monnard, à Villarvolard ; |
| M ^{lle} Bossel, à Fribourg. | Currat, à Corbières ; |
| MM. Rytz, à Fribourg ; | Dévaud, à Sorens ; |
| Grandjean, à La Roche ; | Jerly, à Avry-devant-Pont ; |
| Dessarzin, à Charmey ; | Vollery, à Pont-la-Ville ; |
| Jaquet, à Crésuz ; | Bosson, à Vuippens ; |
| Philipona, à Gumefens ; | Corboz, à Broc ; |
| MM. Corminbœuf, à La Tour-de-Trême ; | |
| Villard, à Châtel-Saint-Denis. | |

CORRESPONDANCE

Du vieux pays de Vaud, le 20 août 1903.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je m'aperçois que je suis en retard pour vous envoyer l'article annoncé dans ma dernière correspondance du 5 mai écoulé, relatif à des questions de méthodologie et de livres classiques. Serais-je, moi aussi, atteint de cette apathie, de cette somnolence que je reprochais naguère à une partie de notre corps enseignant ? Je ne veux pas trop m'en défendre de crainte qu'on ne me rappelle la poutre et la paille qui, selon l'Évangile, affectent si différemment nos yeux. Mais si à mon tour j'ai besoin d'indulgence, on voudra bien se souvenir qu'une faute avouée est, dans la règle, à moitié pardonnée. Au surplus, je pourrais invoquer en ma faveur l'argument décisif qu'employait pour s'excuser un périodique dont un numéro, pour une raison quelconque, n'avait pu paraître et qui disait ensuite naïvement à ses bénévoles lecteurs, en guise de consolation, que somme toute ils n'avaient rien perdu. Il y avait là un bel exemple d'humilité assez rare chez un journaliste et il eût été cruel de ne pas lui en savoir gré. Mais pour ce qui me concerne, tout bien considéré, je me ravise car si je tenais un semblable langage, je m'exposerais à recueillir auprès de vos abonnés de nombreuses et sincères adhésions, et mon amour-propre risquerait de sortir de cette aventure

par trop endolori. Mais trêve de réflexions oiseuses ; il me revient juste à point en mémoire le récent conseil d'un de vos correspondants qui recommande à ses collègues d'éviter dans leurs communications au *Bulletin* les digressions et les fioritures. Tout contrit de mes écarts et épris à mon tour des beautés idéales de la ligne droite et des plages arides, je cours à mon sujet par le chemin le plus direct.

Pour remplir le programme tracé dans ma dernière épître, je dois entretenir aujourd'hui vos lecteurs, en premier lieu, de l'enseignement de la langue maternelle dans nos écoles. C'est un thème sur lequel on a déjà beaucoup écrit et sur lequel il reste encore beaucoup à dire. On distingue dans cette étude plusieurs branches, savoir : la parole, la rédaction et l'orthographe, que l'on divise en orthographe d'usage et en orthographe de règles. Nos maîtres ont longtemps attribué à cette dernière subdivision une importance capitale au détriment des autres parties. Pour beaucoup, la connaissance des subtilités de la grammaire paraissait être le principal but à atteindre. Grâce à l'élaboration de bons livres de lecture, aux sages directions prodiguées aux instituteurs, à l'action éclairée du corps inspectoral, on est heureusement revenu de cette erreur. Tous comprennent aujourd'hui que ces différentes branches ont entre elles une étroite connexion et qu'on doit les faire marcher de front dans l'enseignement, et la grammaire a été descendue du piédestal où elle trônait.

Les livres de lecture sont actuellement dans les cours de tous les degrés le pivot sur lequel se meut l'enseignement de la langue maternelle. Les exercices de lecture sont, en effet, accompagnés de comptes rendus soignés qui habituent l'élève à l'art de la parole. Ils donnent ensuite lieu à des exercices nombreux et variés de composition et le texte lu sert également à l'étude de l'orthographe. Cette réforme ne s'est pas effectuée en un jour. Il a fallu y préparer les maîtres, détruire de vieux préjugés et combattre l'antique routine avec une vigoureuse et persévérante énergie. Le *Bulletin pédagogique* y a travaillé avec une louable et méritoire ardeur. Aujourd'hui encore, ses colonnes sont remplies de communications destinées à faire ressortir tout le parti que l'on peut tirer des livres de lecture pour l'étude de la langue.

Il nous reste dans cette voie une dernière étape à parcourir et non la plus facile. Je veux parler de l'enseignement de l'orthographe de règles sans le secours d'un manuel de grammaire. Nous admettons généralement que le livre de lecture entre les mains d'un instituteur habile peut y suffire ; mais dans nos écoles, la pratique n'est pas encore d'accord avec la théorie, et si le manuel est aujourd'hui en principe prohibé, il s'en faut qu'il ait complètement disparu de nos classes, ce qui le prouve c'est qu'on le demande encore avec persistance au dépôt du matériel scolaire où au reste il ne se trouve plus.

Beaucoup de maîtres cependant, il faut le reconnaître, se sont appliqués sérieusement à suivre la nouvelle méthode, celle qui consiste à déduire les règles grammaticales des exemples tirés du livre de lecture et à les inculquer dans l'esprit de l'enfant par la pratique. Il paraît, si je suis exactement renseigné, qu'un petit nombre seulement ont obtenu des résultats satisfaisants, tandis que plusieurs ont plus ou moins échoué. Mais cet insuccès, à mes yeux, ne prouve rien contre la méthode elle-même, qui a fait ailleurs ses preuves, et dont il serait superflu de faire ressortir ici

les avantages incontestables dans l'enseignement élémentaire. Il ne faut pas perdre de vue que l'école primaire en cette matière doit se borner à mettre l'enfant à même d'appliquer couramment les règles essentielles du langage, tandis que les subtilités grammaticales relèvent de l'enseignement secondaire. Ne consacrons donc pas à l'étude de ces derniers un temps précieux dont il nous sera aisé de faire un plus utile emploi. La déception de quelques-uns provient uniquement, on n'en saurait douter, de leur défaut d'expérience et de savoir-faire. C'est pour la même raison qu'elle répugne à tant d'instituteurs qui n'ont pas encore pu s'y mettre. Le chemin à suivre, pour beaucoup, n'est pas encore assez nettement tracé. Nous y marchons à tâtons. Des difficultés surgissent qui nous déroutent et nous découragent. Les procédés, la gradation, les vues d'ensemble manquent également. Mais le corps enseignant, avec de la bonne volonté, ne tardera pas trop à s'orienter dans ce dédale ; les obstacles disparaîtront alors les uns après les autres, et après un temps d'essai plus ou moins long, on finira par se familiariser avec la nouvelle méthode, dont il est permis d'attendre dans nos écoles, non dès le début mais plus tard, les meilleurs fruits. Telle est mon opinion sur cette importante question, et je suis persuadé que beaucoup partagent mon sentiment.

Pour terminer ma tâche, il me resterait à parler des nouvelles séries de calcul en usage dans nos écoles. Bien qu'elles soient généralement employées depuis quelques années déjà, notre presse pédagogique ne s'en est guère occupée jusqu'ici. On aurait pu croire longtemps qu'on avait organisé à leur endroit la conspiration du silence. Le charme toutefois est aujourd'hui rompu. Des observations plus ou moins fondées et plus ou moins bienveillantes se font jour, et le *Bulletin* en entretient à l'occasion ses lecteurs, ce dont pour ma part je le félicite. C'est ainsi qu'il nous apprend, dans un de ses derniers numéros, que MM. les inspecteurs scolaires critiquent dans cet ouvrage l'emploi successif de l'emprunt puis de la compensation dans la soustraction.

Une vive discussion s'est engagée sur la question de savoir si la méthode d'emprunt ou de compensation dans la soustraction est préférable dans l'enseignement du calcul aux débutants. Placidus, paisible de tempérament et prudent par raison, vous fera peut-être connaître plus tard ses appréciations sur le point controversé.

Votre toujours dévoué,

PLACIDUS.

Chronique scolaire

Confédération. — Le XX^e Congrès des Instituteurs de la Suisse allemande, qui s'est tenu à Zurich, au mois de juillet, a discuté les deux questions suivantes : *L'Art et l'Ecole.* — *La Réforme de l'enseignement du dessin.*

Voici les principales conclusions des rapports, adoptées en bloc par l'assemblée :

1^{re} QUESTION. — 1. Un développement harmonique des facultés ne peut être atteint que lorsque l'éducation esthétique marche de front